



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITE LA GUADELOUPE

## AVIS PUBLIC DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SUDITE MUNICIPALITÉ QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal de La Guadeloupe, qui se tiendra lundi le 12 août 2024 à 20h à l'Hôtel de ville de La Guadeloupe, 763 14<sup>e</sup> Avenue bureau 100, le directeur général et greffier-trésorier, M. François Nadeau, procèdera au dépôt des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023. Mme Vanessa Roy, mairesse présentera le rapport.

Donné à La Guadeloupe, ce sixième (6<sup>e</sup>) jour d'août 2024.

\_\_\_\_\_  
François Nadeau, directeur général

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, François Nadeau, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de La Guadeloupe, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant, deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil entre 12h00 et 16h00 de l'après-midi, le 6<sup>e</sup> jour d'août 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le sixième (6<sup>e</sup>) jour de mai 2024.

\_\_\_\_\_  
François Nadeau, directeur général